

Renforcer l'autonomisation économique des femmes est une condition indispensable à l'instauration d'un développement économique pérenne.

Pourtant, dans le domaine de la création d'entreprise, les femmes rencontrent des obstacles à presque tous les niveaux.

SOUTENIR LA CROISSANCE EN ENCOURAGEANT L'ENTREPRENARIAT AU FEMININ

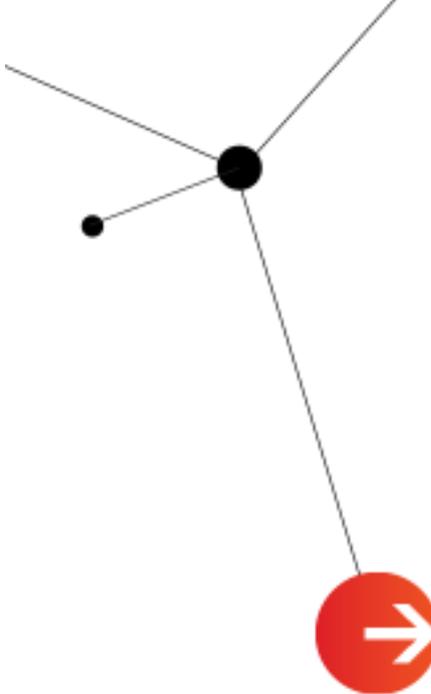


Les femmes dirigent aujourd'hui un tiers de toutes les entreprises de l'économie formelle à travers le monde. Elles créent deux fois plus d'entreprises que les hommes à l'échelle mondiale, représentent 51% de la richesse globale, et contrôlent 70% des dépenses des ménages. Elles sont perçues par les ONG comme le **premier levier de développement dans les pays émergents**¹. En Afrique, la plupart des nouveaux créateurs d'entreprise sont des femmes qui, de fait, représentent un **puissant moteur de croissance pour le continent**².

Cependant, la majorité des femmes entrepreneurs dans les économies en développement dirigent de **très petites ou des micro entreprises au potentiel de croissance limité**. Il s'agit majoritairement d'un **entrepreneuriat de survie**, source de revenu d'appoint visant à soutenir le mari, la responsabilité de sécuriser la famille incombant, dans les représentations collectives, à l'homme et non à la femme.

¹ Source : « Les femmes entrepreneures, le premier marché émergent du monde », France 24 Economie, 7 juillet 2015

² Source : « Les femmes dynamisent l'économie africaine », *New York Times*, 22 octobre 2012, d'après les données de la Banque Mondiale



De nombreux freins empêchent en effet la pleine participation des femmes à l'économie. Lorsqu'elles veulent créer puis faire croître leur entreprise, les femmes sont souvent confrontées à des obstacles liés à leur sexe : législation en matière de propriété, de mariage et d'héritage et/ou pratiques culturelles discriminatoires ; difficulté d'accès aux mécanismes de financement (microcrédit, prêt...) ; mobilité réduite ; accès limité à l'information et aux réseaux ; répartition inégale des responsabilités familiales et des tâches ménagères.

La suppression de ces barrières offrirait de formidables possibilités de croissance aux entreprises dirigées par des femmes.

Chez Madagascar Entreprises Développement (MED), la participation des femmes est donc encouragée à tous les niveaux. Dans son fonctionnement interne tout d'abord, MED donne l'exemple : la parité homme-femme au sein même de la structure est pratiquement atteinte puisque, sur 9 salariés du programme, 4 sont des femmes. Cela est également perceptible à travers le positionnement des formateurs : les techniques de conduite d'entretien qu'ils ont développées contribuent à aider les femmes bénéficiaires du programme à se sentir respectées, encouragées et comprises dans leur situation « d'entrepreneuses ».

Chez Madagascar Entreprises Développement, 66% de l'effectif des entrepreneurs formés est féminin. La présidence du Club des Entrepreneurs du CGS de 67Ha est tenue par une femme, qui est très active dans la promotion des femmes dans le secteur de l'artisanat.

Travaux Dirigés au cours de la formation sur-mesure organisée pour les femmes en partenariat avec l'association Avotra



La mise en place de partenariats avec des acteurs locaux de la promotion de l'autonomisation des femmes est un facteur clé de cette participation. Ainsi, MED invite aux événements publics qu'il organise les associations partenaires impliquées dans cette question, comme lors de la Foire des Entrepreneurs en avril dernier, où des messages de sensibilisation sur la santé maternelle ont été diffusés par ces associations.

MED s'appuie sur une approche globale de la femme, dans toutes les dimensions de sa vie, et cherche à travailler en complémentarité avec d'autres structures.

Les collaborations développées ont notamment débouché sur l'organisation d'une **formation spécialement dédiée aux femmes** victimes de traite à l'étranger : **une concertation étroite avec l'association partenaire** « Avotra » a permis de créer une **formation sur mesure**, tenant compte des besoins de ces femmes très vulnérables. L'articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle a ainsi fait l'objet d'une attention particulière. L'action conjointe d'Avotra (accompagnement psychosocial) et de MED (formation technique) a convaincu le programme local de l'Union Européenne, qui va octroyer une subvention dédiée au démarrage des activités économique de ces femmes. ■

Séance de formation pour des bénéficiaires victimes de violences conjugales (formation sur mesure organisée en partenariat avec les associations Enda OI et Maheri)



COUP D'ŒIL SUR...



Côte d'Ivoire En Côte d'Ivoire, les femmes sont très impliquées dans l'entrepreneuriat malgré des freins culturels qui tendent à les confiner aux tâches ménagères. Leur dynamisme avéré contraste avec leur faible présence dans les formations de CIED. Pour y remédier, CIED organise depuis 2014 des promotions « spéciales Femmes » avec des horaires adaptés dans chacun des CGS.



Cameroun Les femmes, pour éviter l'exclusion, sont souvent obligées de s'auto-employer en créant de petites activités génératrices de revenus. Mais elles sont la plupart du temps confinées à de petites activités d'achat et de revente des vivres. Afin de pallier les freins à la création d'entreprise par les femmes, CED envisage pour 2017 d'identifier de façon spécifique les associations de femmes afin de mener des actions de sensibilisation ciblées.



RDC Les services dont bénéficient les femmes entrepreneurs pour le développement de leur activité sont souvent éphémères, et ne permettent pas une véritable croissance de leur entreprise. Afin de leur offrir un accompagnement dans la durée, RDCEd a adapté ses services aux contraintes de temps et de lieu des femmes entrepreneurs : en septembre 2016, une promotion spéciale leur a été consacrée. Pour garantir une plus vaste participation, elles ont pu choisir les horaires et le lieu de la formation.

66% des entrepreneurs formés par MED sont **des femmes**.

266 ENTREPRENEURS
ONT ÉTÉ FORMÉS AUX BASES
DE LA GESTION DANS LES
DEUX CGS D'ANTANANARIVO.

88 entrepreneurs ont été
diplômés après avoir suivi
des Formations Spécialisées.

TÉMOIGNAGE PORTRAIT

Bodo, gérante et propriétaire de la
« case » de France volontaires, lieu de vie
et de passage des volontaires en mission
courtes à Antananarivo



Je travaille à la case de France volontaire depuis plus de dix ans. J'ai commencé par être cuisinière puis maîtresse de maison, pour finalement me positionner comme gérante et devenir prochainement autonome dans mon activité. N'ayant pas eu l'opportunité de poursuivre mes études au-delà de la seconde, je me suis formée sur le tas et j'ai suivi plusieurs formations professionnelles en lien avec mon activité.

Je suis mère célibataire d'un garçon de 8 ans et j'ai également à ma charge mon père et mon frère. C'est un sacré défi pour moi de parvenir à concilier ma vie personnelle et mon activité professionnelle. Je n'ai pas de relais au sein de ma famille, j'ai donc embauché une nounou pour me venir en aide ! Le plus difficile est sans aucun doute la gestion du temps, je cours !! Trouver du temps pour soi est pour le moment mission impossible...

Les principaux obstacles que j'ai rencontrés dans la création et la gestion de mon entreprise sont surtout d'ordre psychologique. J'avais peur de ne pas être à la hauteur, de ne pas posséder les compétences nécessaires pour devenir chef d'entreprise. **Les femmes ont tendance à s'autocensurer et à se dévaloriser** au profit des hommes. Ma formation auprès de MED m'a permis d'acquérir **plus de confiance en moi** et d'avoir une vision claire de mes objectifs à moyen et long terme. Les étrangers que j'accueille dans mon établissement m'ont toujours encouragé à me mettre à mon compte. A mon avis, **les femmes malgaches ont l'habitude de gérer l'argent de la famille, elles disposent d'atouts pour devenir chef d'entreprise**. Malheureusement, rares sont celles qui osent entreprendre. Ma situation personnelle ne m'a pas laissé le choix, mais finalement je suis fière d'être entrepreneure ! » ■



La mise en œuvre du Programme d'Appui aux TPE est appuyée par l'AFD au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en République Démocratique du Congo et à Madagascar. L'Union européenne soutient le Programme en Côte d'Ivoire et en République du Congo.

